

LUNDI 31 MAI 2021 A 19H

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SAINT MITRE LES REMPARTS**

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE L'HOTEL DE VILLE**

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Décisions du Maire

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 avril 2021

1. **Finances** – Contribution au Fonds de Solidarité au Logement au titre de l'année 2021
2. **Finances** – Demande de subvention au Centre National du Livre
3. **Finances** – Demande de subvention d'investissement au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'opération modernisation de l'administration - acquisition de logiciels de gestion dématérialisée pour les services scolaire, logement, courrier et urbanisme
4. **Finances** – Demande de subvention au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône – Equipements de la Police Municipale
5. **Finances** – Demande de subvention d'investissement au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de travaux d'aménagement dans les crèches et les écoles de la commune
6. **Finances** – Demande de subvention d'investissement au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de travaux d'aménagement dans les cimetières de la commune
7. **Finances** – Demande de subvention d'investissement au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'aménagement de l'esplanade et de l'aire de jeux située devant le Groupe Scolaire Edouard Vaillant
8. **Finances** – Demande de subvention d'investissement au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de travaux de chauffage climatisation à la bibliothèque municipale
9. **Travaux** - Conventions de servitudes d'ancrage pour caméras de vidéosurveillance sur façades d'immeubles privés
10. **Personnel** – Actualisation et modification du tableau des effectifs - Création d'un emploi d'adjoint d'animation territorial principal de 2ème classe à temps complet
11. **Personnel** – Modification de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections
12. **Questions diverses**

Le Maire,



Vincent GOYET